



OFFRE D'EMPLOI DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES

Statut

Catégorie	A ou B	Titulaire Temps complet 35h	Titulaire Voie de mutation, ...
Filière	Technique	Cadre d'emploi	Ingénieur ou technicien

Ouvert aux contractuels : Oui, sans exclure les candidatures de fonctionnaires (Art. 3-3 disposition 2 loi 84-53) – Un contractuel peut être recruté sur ce poste si aucune candidature d'un fonctionnaire ne convient et car les besoins des services et la nature des fonctions le justifient. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Définition

Le directeur des services techniques dirige, coordonne et anime l'ensemble des services techniques municipaux. Il pilote les projets techniques et met en œuvre les choix politiques de la collectivité.

Le poste de directeur des services techniques constitue un maillon clé dans le processus de développement de la collectivité. Cette mission implique par conséquent un sens aigu des responsabilités.

Le directeur des services techniques doit en outre faire preuve d'une polyvalence sur des aspects techniques (mécanique, électricité, électronique, voirie...), mais aussi juridiques (normes de sécurité, normes environnementales, normes qualité, marchés publics...) et administratifs (rédaction de rapports, directives, notes, suivi des dossiers...). L'exercice de ses fonctions lui impose des capacités managériales importantes.

Relations fonctionnelles et hiérarchiques

Placé sous la responsabilité directe du Directeur Général des Services.

Echanges permanents d'informations avec la direction générale et les élus en charge du secteur d'activités.

Relations avec l'ensemble des services (comité de direction, suivi de dossiers transverses).

Relations avec d'autres collectivités (intercommunalité), partenaires publics, institutions privées, entreprises, associations.

Missions

En charge des compétences voirie, éclairage public, protection et mise en valeur de l'environnement, travaux d'aménagement, équipements et infrastructures communaux.

Assure la direction, le management des ressources, la coordination et l'animation du service.

Activités et tâches principales

ACTIVITES TECHNIQUES

Elabore les programmes de travaux, de maintenance et d'entretien.

Gère et assure la maintenance le patrimoine bâti et l'ensemble des infrastructures avec leurs équipements, propose et met en œuvre les programmes de travaux, veille au maintien des conditions optimales d'utilisation.

Prend en compte la sécurité, la solidité, la sûreté dans les bâtiments.

Assure le suivi des ERP : planifie et suit les contrôles réglementaires, étudie et planifie les mises aux normes nécessaires, sécurité des bâtiments (ERP), participe aux commissions de sécurité et d'accessibilité.

Gère et assure la maintenance durable des réseaux d'éclairage public.

Organise et dirige au quotidien les chantiers de travaux neufs ou d'entretien d'infrastructures et réseaux.

Organise et dirige les divers travaux d'entretien courant et de réparation des voies, espaces verts et espaces publics.

Organise et supervise le nettoyage des chaussées, trottoirs et espaces publics, des monuments et le traitement des pollutions visuelles.

Gère le parc matériel de la collectivité.

Met en œuvre de la politique de maîtrise de l'énergie.

Assure le suivi et l'optimisation tarifaire des dépenses d'énergie, d'eau et de télécommunications de la collectivité.

Assure l'entretien et le pilotage des installations de chauffage, plomberie, climatisation, électriques, ventilation et gaz du patrimoine bâti en régie ou via des entreprises.

Organise et assure la logistique des fêtes et cérémonies, activités culturelles et associatives.

ACTIVITES GENERALES ET TRANSVERSES

Management du service et des équipes techniques.

Organise les astreintes du service.

Coordonne l'ensemble des activités du service, encadre le personnel, organise le travail et contrôle la qualité des travaux et services rendus.

S'assure de la sécurité et de la santé du personnel et des usagers lors de l'utilisation, de la maintenance du matériel et de la mise en œuvre des chantiers.

Pilote, suit et évalue les activités des agents du service.

Conduit les entretiens professionnels annuels.

Anticipe et régule les conflits.

Harmonise les méthodes de travail entre services et apporte une aide technique et méthodologique aux agents.

Veille juridique et réglementaire.

Elabore et suit l'exécution du budget du service.

Rédige ou participe à la rédaction des cahiers des clauses techniques et documents contractuels nécessaires à la passation des marchés publics.

Assure la gestion, le pilotage et le suivi des contrats de maintenance.

Assure le suivi technique des chantiers.

Conseille et apporte une assistance technique aux équipes, services, élus, directions.
Traite les courriers et demandes en lien avec ses domaines d'activités.
Prépare et rédige des rapports (commissions, projets de délibération...)
Rédige des guides dans ses domaines de compétences.
Assure des missions de formation en lien avec l'utilisation des matériels et outils.

Profil recherché

Connaissances

- Aptitudes managériales (encadrement et motivation d'équipe, conduite de réunion, accompagnement au changement, gestion de conflit...).
- Maîtrise des règles d'hygiène et de sécurité au travail.
- Connaissances dans le domaine technique, notamment dans les domaines du bâtiment et du domaine public (VRD, voirie), de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire.
- Connaissance de l'environnement territorial.
- Connaissance des règles de déontologie, droits et obligations des fonctionnaires.
- Connaissances des règles et procédures de marchés publics.
- Connaissance de la procédure budgétaire et comptable (finances publiques).
- Maîtrise des outils informatiques.
- Aptitudes rédactionnelles.
- Aptitudes relationnelles pour fédérer les acteurs autour d'un projet.
- Capacité à initier, construire et assurer les suivis de projets de longue durée.

Qualités

- Sens du service public.
- Sens aigu des responsabilités.
- Sens de la confidentialité.
- Sens de l'organisation.
- Sens de l'autonomie et de l'initiative.
- Capacité d'adaptation, d'écoute, d'analyse et de synthèse.
- Capacités à communiquer et à mobiliser.
- Force de proposition.
- Polyvalence, réactivité, disponibilité.
- Rigueur et persévérance.

Formation / expérience

Niveau : Bac + 2 minimum, dans les domaines techniques tels que travaux publics, VRD, génie civil, aménagement du territoire...

Expérience professionnelle d'au moins 3 ans en tant que responsable des services techniques ou dans des fonctions similaires, au sein d'une commune de strate comparable (3000 habitants) ou supérieure.

Conditions

Contraintes

Disponibilité vis-à-vis des élus, des services et des partenaires extérieurs.

Disponibilité nuit / week-end et jours fériés en période de crise.

Travail en bureau et sur chantiers avec déplacements fréquents.

Horaires avec amplitude et rythmes variables en fonction des obligations de service public.

Cadre

Lieu de travail : Commune d'Aniane (Hérault) – 3000 habitants – 30,34 km².

Nombre d'agents encadrés : 7.

Budget de fonctionnement du service (hors personnel) : 150 000 €

Temps de travail : 39 heures par semaine + RTT.

Rémunération / avantages

Grille indiciaire statutaire catégorie A ou B + régime indemnitaire lié au grade et aux fonctions + NBI.

La commune adhère au Comité d'œuvres Sociales de l'Hérault (COS34).

Participation mensuelle au contrat labellisé de mutuelle en prévoyance (10 €) et santé (30 €).

Date prévisionnelle prise de poste : janvier 2022

CV et lettre de motivation à adresser jusqu'au 28/11/2021 :

Mairie d'Aniane – service des ressources humaines – BP N°11 – 34150 ANIANE

Tel. 0467570140

Mail : rh@ville-aniane.fr